

saint-martin d'URIAGE

- **COmité D'Implication Citoyenne**

Les passeurs d'idées

> Page 8

- **Animation**

Respirez, vous êtes à Uriage!

> Page 24

1000 regards sur **la forêt**

Dossier pages 12 > 21

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février / Mars-Avril / **Mai-Juin 2021** / Juillet-Août / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre ... Numéroté 200

www.mairie.saintmartinduriage.fr

saint-martin d'URIAGE

200
Mai - Juin

4

informations
communales

10

école/social

11

ça c'est passé
en images

12

DOSSIER
1000 regards sur la forêt

22

associations

24

animation
Respirez, vous êtes à Uriage!

25

entrenous
Etat-civil - Permanences

26

blocnotes
Numéros utiles - Horaires...

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

En mars 1996 naissait le journal municipal que vous connaissez bien...

il vous accompagne depuis 25 ans!

Tout en restant fidèle aux grandes lignes définies à l'époque et au logotype de la commune créé pour le numéro 1, il a su s'adapter à l'évolution des moyens techniques : impression en bichromie (seule la couverture était en couleurs à l'origine) remplacée par une quadrichromie complète à partir de 2012, changement de la périodicité en 2019 (passage à 6 bimestriels par an) pour prendre en compte la montée en puissance des médias numériques, modifications du graphisme pour s'adapter aux évolutions de l'infographie et des techniques d'imprimerie.

Mais les principales évolutions sont liées aux attentes des citoyens en termes d'information locale : plus de dossiers thématiques sur de grands sujets (dans chaque numéro désormais), informations associatives à chaque parution (à l'origine concentrées sur les seuls bulletins dits « intermédiaires » soit un numéro sur deux), actualité et agenda des temps forts de la vie de la commune devenus systématiques, ouverture à l'expression des habitants via le « courrier des lecteurs » ou des questionnaires (finances communales, conseils de hameaux...), etc.

Se déplacer, faire du sport ou des activités artistiques, mieux connaître la nature environnante, être informé (e) des nouvelles offres de commerces ou de services dans la commune, découvrir les « coups de cœur » des bibliothécaires, se divertir, connaître les dates d'évènements à venir... votre journal vous informe et vous accompagne dans tous les domaines de la vie au quotidien dans notre village.

La commission Communication vous souhaite bonne lecture de ce numéro 200 et vous donne rendez-vous dans 2 mois! @



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale



Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPÔ.COM Seyssinet-Pariset • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal mai 2021

Pour un regard commun sur la forêt

Chacun de nous, habitants de la commune ou de l'agglomération grenobloise, curistes ou touristes, traversons la forêt en voiture, à pied, à vélo et même à ski ou en luge : une des plus belles forêts du département ! Nos regards sur elle et nos attentes diffèrent, selon que nous soyons forestiers, promeneurs, sportifs, cueilleurs de champignons, chasseurs, naturalistes, artistes...

Vous découvrirez dans ce numéro la grande variété d'essences de notre forêt, chacune adaptée à un étage altitudinal, depuis le vallon du Sonnant jusqu'aux Ramettes. Cette diversité génère une biodiversité insoupçonnée : des centaines d'espèces de champignons, plus de treize espèces de fourmis, des milliers d'êtres vivants invisibles et interconnectés... Cette diversité contribue également à l'équilibre, au rajeunissement, à la régénération des sols, et à la qualité de l'air. C'est aussi une excellente source d'approvisionnement pour notre bois de chauffage ou de construction. Toute cette vie et cet écosystème méritent notre attention.

Cette forêt qui représente 66 % de notre territoire dont 900 hectares en propriété communale fait partie de notre bien commun. Le rôle de la commune est d'en prendre soin et de rechercher des solutions pour en concilier les différents usages.

Des générations de forestiers se sont succédé. Cette foresterie s'inscrit dans une démarche à long terme régie par la loi et l'application d'un plan d'aménagement (2008 à 2027) en lien avec l'État. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office National des Forêts, qui propose chaque année à la commune des modalités d'exploitation et des travaux d'entretien.

Notre volonté est de tenir compte du nouveau contexte climatique, sanitaire et économique afin de développer la capacité de résilience de notre forêt communale, mais aussi celle des forêts privées. Ce travail porte sur le choix des essences ainsi que sur les conditions d'exploitation.

L'équipe municipale est aussi attachée à la qualité des pistes, des chemins et des sentiers qui permettent à chacun de pénétrer dans la forêt en la préservant au mieux. Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir l'envie et la chance de nous y promener en toute liberté. Ce partage nécessite une compréhension commune de la vie de la forêt, des bonnes pratiques et des règles à adopter pour bien y vivre ensemble, afin qu'elle continue à être un havre de paix, de ressourcement, de santé et de biodiversité ! @



Arnaud Callec

*Conseiller délégué à l'environnement,
à la biodiversité et à la forêt.*

Elections départementales et régionales



20-27 juin



Permanence du Président de la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) dans la commune le mercredi 16 juin 2021

Monsieur Henri Baile, Président de la CCLG, vient à la rencontre des habitants dans des permanences réparties sur le territoire pour échanger sur les compétences et les services à la population de l'intercommunalité. Il tiendra une permanence en mairie de Saint-Martin d'Uriage le mercredi 16 juin à partir de 17 heures.

Il est nécessaire de solliciter au préalable un rendez-vous, celui-ci dure environ 30 minutes. Après l'avoir sollicité vous recevrez une confirmation par courriel ou par téléphone ainsi que les modalités.

👉 **À noter :** cette permanence est programmée sous réserve des consignes sanitaires qui seront en vigueur à la date du 16 juin. En cas de nécessité de report lié à la crise Covid-19, l'information sera communiquée sur le site internet de la mairie, la page Facebook SMU Officiel et le panneau d'affichage électronique à Uriage. 📍

📎 Prendre rendez-vous
www.le-gresivaudan.fr/rencontrepresident

Qui élit-on ?

Élections départementales : les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. L'Isère compte 29 cantons. Dans chacun d'eux, les électeurs élisent un binôme (femme homme) soit un total de 58 conseillers départementaux.

Élections régionales : les électeurs élisent leurs représentants au Conseil régional pour une durée de 6 ans. En Auvergne Rhône-Alpes, les habitants sont représentés par 204 conseillers, dont 32 pour le département de l'Isère. 📍

Appel à bénévoles pour la tenue des bureaux de vote

La commune lance un appel à volontaires pour remplir des fonctions d'assesseurs ou de secrétaires des bureaux de vote. La seule condition est d'être inscrit sur les listes électorales.

Assesseurs : tenue du bureau de vote sur un créneau d'environ 6 h, en demi-journée.

Secrétaires : présence le matin à l'ouverture du bureau, le soir à la fermeture, et pendant le dépouillement.

Pour remplir l'une ou l'autre de ces fonctions, se faire connaître auprès du service Affaires Générales en mairie.

📎 04 76 59 77 10
affaires.generales@mairie-smu.fr

Informations pratiques

Une pièce d'identité est obligatoire pour voter. La carte d'électeur est facultative. Son absence n'empêche pas de voter, mais il est conseillé de la présenter.

Dès leur confirmation par les services de la Préfecture, les horaires d'ouverture des bureaux de vote dans la commune seront consultables sur le site internet de la mairie et par affichage (mairie et panneau électronique d'Uriage).

Un protocole sanitaire strict sera adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée, respect des distances, signalétique au sol pour gérer la distanciation physique, sens de circulation.

Réorganisation des bureaux de vote de la commune

Les Français sont appelés aux urnes les dimanches 20 et 27 juin pour un double scrutin. Afin de respecter les contraintes sanitaires liées à la crise Covid-19, notamment les règles de distanciation dans cette situation d'organisation de deux élections le même jour, les bureaux de vote seront installés dans les locaux communaux les plus vastes possibles. Pour la majeure partie des électeurs Saint-Martinois, cela se traduira par un lieu de vote différent de celui dans lequel ils ont l'habitude de se rendre. En particulier, la commune ne disposant à Uriage d'aucun bâtiment communal suffisamment grand, les habitants rattachés au bureau de vote n° 4 devront se rendre à la salle polyvalente de la Richardière. Les électeurs Saint-Martinois sont invités à noter d'ores et déjà le lieu du bureau dans lequel ils pourront voter pour les élections départementales et régionales :

Bureau	Ancien	Nouvel emplacement
n° 1	Belvédère - salle de réception	Belvédère - salle d'exposition + salle de réception
n° 2	Belvédère - salle d'exposition	Salle polyvalente de la Richardière
n° 3	Salle polyvalente de Pinet	Salle polyvalente de Pinet
n° 4	Office du tourisme d'Uriage	Salle polyvalente de la Richardière
n° 5	Mairie - salle du Conseil	Mairie : salle du Conseil + accueil



Révision du Plan Local d'Urbanisme Les prochaines étapes

Les études pour la révision du PLU ont été relancées en début d'année 2021. Un groupement réunissant des compétences en urbanisme, architecture et environnement est chargé d'accompagner la commune pour intégrer les observations des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale sur le projet arrêté en 2019.

Le dossier sera également mis à jour avec les données récentes et les projets du territoire. Les remarques du commissaire enquêteur et les demandes exprimées lors de l'enquête publique seront étudiées.

Parmi les points principaux :

- les objectifs de croissance démographique seront à clarifier ;
- le zonage d'assainissement intercommunal sera intégré ;
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) feront l'objet d'une concertation complémentaire.

Une seconde phase de concertation est prévue à partir du printemps.

Deux ateliers de travail sont proposés sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation du Bourg.

Ces ateliers ont pour objectifs d'informer les habitants sur les contraintes réglementaires

qui s'appliquent sur la commune, de permettre d'identifier ce qu'il est possible de faire et de récolter des propositions d'ajustement auprès des habitants.

Ils se tiendront les jeudis 20 mai et 10 juin à 18 h 30, sur inscription auprès du service urbanisme. Les modalités seront précisées ultérieurement aux participants, au regard des conditions sanitaires.

La commune reviendra ensuite auprès de l'ensemble de la population sur les conclusions de ces ateliers et de la phase d'étude complémentaire. L'objectif est de pouvoir arrêter un projet à l'automne, puis de lancer une nouvelle enquête publique en vue d'une approbation du nouveau PLU au premier semestre 2022. @



urbanisme@mairie-smu.fr



Ce label, accordé à Saint-Martin d'Uriage le 20 mars dernier, permet de valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

La commune a reçu le label Terre de Jeux 2024

Il nous donne la possibilité de fédérer la collectivité et ses habitants autour d'événements sportifs, notamment en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, comme ceux que nous avons pu revivre lors du cinquantenaire des Jeux Olympiques en 2018 avec la montée de la flamme.

Le label porte sur trois grandes valeurs : Célébration, Héritage et Engagement. Sa principale ambition entre en résonance avec notre politique sportive « du sport pour tous sous toutes ses formes » : plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion, plus de sport durable et responsable, plus de sport

accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, d'origine ou de condition physique.

Bien que la situation sanitaire interdise actuellement la tenue des manifestations, ce label est obtenu jusqu'aux JO de 2024 et permettra donc d'envisager ces trois prochaines années des événements avec tous : associations, habitants, hameaux. Des événements sportifs, festifs, inter-générationnels et écoresponsables, avec l'objectif de fédérer les habitants et de partager de bons moments ensemble autour du sport! @



Subvention pour l'achat d'un broyeur mutualisé

Le conseil communautaire du Grésivaudan a validé en novembre 2019 le lancement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Dans ce cadre, La Communauté de communes Le Grésivaudan encourage le broyage de végétaux comme étant l'un des moyens de réduction des déchets verts à transporter en déchetterie, de valorisation de la matière organique et d'alternative au brûlage de déchets verts interdit depuis 2011. Un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs a donc été instauré.

L'aide consiste en une subvention sur l'achat mutualisé de broyeurs. Cette offre s'adresse aux habitants et non aux professionnels. Pour en bénéficier, plusieurs foyers (deux au minimum) doivent se regrouper pour acheter un broyeur qu'ils partageront. Le montant de la subvention est fixé en fonction du nombre de foyers regroupés pour l'achat. Il représente entre 25 % et 40 % du prix d'achat TTC (sur une base maximale de 500 €).

Les demandes sont à adresser à la communauté de communes Le Grésivaudan. Elles seront traitées par ordre d'arrivée jusqu'à épuisement du budget annuel dédié à cette opération. Le formulaire de demande d'aide, la charte ainsi que les pièces à fournir sont disponibles sur le site de la CCLG, à la rubrique 100 % Pratique > gestion des déchets > réduisons nos déchets. Pratique: le site internet de la commune propose sur sa page d'accueil un bouton d'accès direct vers le site de la CCLG. @

04 76 08 03 03 - www.le-gresivaudan.fr
dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Rénovation thermique de l'habitat enfin une seule porte d'entrée!

Chacun peut bénéficier de conseils et d'aides pour l'amélioration thermique de son habitation et plus généralement réaliser des économies d'énergie.



La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 a créé un service public de la performance énergétique de l'habitat. Le financement de ce service public, assuré dans le cadre du programme national "service d'accompagnement à la rénovation énergétique" (SARE), est basé sur les certificats d'économie d'énergie et sur les contributions des intercommunalités et du département.

Un service public unique de la performance énergétique de l'habitat

Sous l'égide de la Région, le département de l'Isère et les intercommunalités se sont unis début 2021 pour :

- **simplifier les dispositifs** afin de les rendre plus lisibles et accessibles à tous les publics ;
- **mutualiser les moyens** à une échelle adaptée afin d'offrir un service de qualité.

Pour notre commune, c'est l'Association pour une GEstion Durable de l'ENergie (AGEDEN) qui, par convention avec le département et la communauté de communes Le Grésivaudan,

apporte conseils et accompagnements personnalisés sur les économies d'énergie.

Plusieurs actions sont prévues

- **Un conseil de premier niveau** par téléphone et par courriel et une orientation vers des dispositifs ciblés d'aides financières.
- **Des conseils personnalisés**: définition de cahier des charges de travaux, analyse de devis, etc.,
- **Une contribution à l'animation d'un réseau** de professionnels de la rénovation,
- **Un service de conseil pour la rénovation des petits locaux** (moins de 1000 m²) du secteur tertiaire privé: commerces, bureaux, restaurants, etc.

Une seule porte d'entrée pour l'ensemble des dispositifs existants



www.infoenergie38.org - 0 801 902 138

Sur rendez-vous (permanences à Saint-Martin d'Hères ou Crolles). Service ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 h 30 et 14 à 18 h. @

Retour sur une action menée localement

Nous avons la chance à Saint-Martin d'Uriage de compter des membres actifs de Grésivaudan (Centrales Villageoises du Grésivaudan), société 100 % bénévole dédiée aux économies d'énergie et à la production d'électricité verte dans le Grésivaudan. Ils ont organisé en mars un programme "balades thermographiques" dans la commune. Un séminaire en visioconférence a rassemblé une trentaine de personnes. Des caméras thermiques ont ensuite été prêtées à 27 personnes afin de leur permettre d'identifier le degré d'isolation de leur habitation par rapport au froid en hiver (et au chaud en été!). Ce prêt de caméras a débouché sur 11 demandes de rendez-vous à l'Ageden.

À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'organiser des réunions d'échange, des visites de chantiers ou des bilans de réalisations. Cependant, si vous êtes intéressés par ces thématiques et voulez apporter votre contribution à l'édifice, n'hésitez pas à contacter le service transition écologique et biodiversité en mairie. @



environnement@mairie-smu.fr - 04 76 59 77 25

Bientôt une première "voie verte" à Saint-Martin d'Uriage

Une voie verte est un aménagement réservé aux déplacements non motorisés : vélos, piétons, rollers, cavaliers, etc.

Un Plan local de Déplacement (PLD) à l'échelle communale a été développé lors du mandat précédent (2013-2019), en co-construction entre les élus, les autorités supra communales compétentes et des habitants. Ce plan avait entre autres pour objectifs :

- de reconsidérer la place du piéton en valorisant les cheminements et sentiers existants et en agissant sur la circulation automobile ;
- d'inciter à la pratique cyclable en développant des liaisons sécurisées.

Les ateliers de concertation menés par l'équipe municipale en 2019 avec des habitants, cyclistes et piétons avaient fait émerger la proposition de deux itinéraires afin d'encourager la pratique du vélo : l'un reliant le centre bourg à Uriage en passant par le secteur des Petites Maisons, l'autre partant du Bouloud et arrivant à Uriage via le secteur des Mésanges.

Le plan national «Vélo et mobilités actives» lancé par l'État pour faciliter l'usage du vélo comprend un fonds de 350 millions d'euros pour aider les collectivités à financer des projets d'infrastructures cyclables sur leur territoire. La commune a souhaité saisir cette

opportunité et a déposé début 2021 un dossier auprès de l'État. En parallèle, une demande de subvention a été faite auprès du Département dans le cadre du Contrat de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI) pour le massif de Belledonne. Ces deux demandes ont obtenu une réponse positive et feront l'objet d'une aide financière significative.

La commune lance donc son projet de première voie verte !

Une étude du projet par un bureau spécialisé a été réalisée en février 2021. Une phase de travail en concertation avec les usagers des secteurs potentiellement concernés a débuté, afin de recueillir avis et propositions sur quelques aménagements de cette voie. Le comité local de la vie associative (CLVA) est également associé à la concertation afin de sécuriser l'ensemble des déplacements. Des informations seront régulièrement publiées dans les prochains bulletins municipaux pour rendre compte de l'avancée du projet. @

Hubert Jeanson

adjoint à l'aménagement durable du territoire et aux mobilités



Plus d'informations sur facebook SMU Officiel



Les samedis de l'ENS Marais des Seiglières

Cet été, deux après-midi de rallye pédestre/circuit découverte d'une durée de 2 heures environ avec un accompagnateur nature :

Samedi 10 juillet

« Traces et Indices de Vie »

Samedi 7 août

« Les Fourmis »

Rendez-vous à 14 h 30 sur le parking de l'auberge des Seiglières.

Attention, le nombre de participants étant limité (selon les conditions sanitaires en vigueur à la date du rallye), pensez à vous inscrire. A priori, sauf évolution très positive de la situation sanitaire, le port du masque sera obligatoire, ne l'oubliez pas ! Animation gratuite. Inscription obligatoire. @

Belledonne Éducation Environnement
06 47 27 55 38

22 mai 2011

Journée écocitoyenne numérique

Atelier "Consommer moins à Saint-Martin d'Uriage, ça voudrait dire quoi?"

Échange sur les pratiques, mise en commun des bons tuyaux et pistes d'actions à déployer à Saint-Martin d'Uriage.

🕒 à 10 h en visio - 1 h 30

✓ public : adolescents et adultes

Atelier participatif pour la biodiversité à Saint-Martin d'Uriage

Mise en route d'un atelier participatif dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale

🕒 à 10 h en visio - 1 h 30

✓ public : adolescents et adultes

Atelier « La Fresque du climat »

La fresque du climat a pour mission de sensibiliser à la compréhension des causes et des conséquences du changement climatique et à son caractère systémique, sous la forme d'un jeu collaboratif à 8 personnes, avec un animateur.

Ce concept a été développé par l'association La Fresque du climat.

<https://fresqueduclimat.org/>

🕒 à 14 h en visio - 3 h

✓ public : à partir de 15 ans

Animations diverses :

- exposition de dessins "Les animaux autour de chez moi" ;
- présentation des associations communales en lien avec la transition écologique ;
- bilan du nettoyage de printemps en photos.

Nous espérons vous retrouver pour une journée écocitoyenne "en vrai" le dimanche 26 septembre avec un programme encore plus riche.

En pratique :

Inscriptions jusqu'au mercredi 19 mai par courriel ou par téléphone.

Nombre de places limité, inscriptions par ordre d'arrivée.

Lien de connexion envoyé vendredi 21 mai.

Informations et présentations autour de ces thèmes sur le site de la mairie.

📧 environnement@mairie-saintmartinduriage.fr
04 76 59 77 20

Création du COmité D'Implication Citoyenne

Les passeurs d'idées...

Le Comité d'Implication Citoyenne, les passeurs d'idées (CODIC), s'est constitué suite à un appel à volontaires résidant dans la commune pour réunir quatre conseillers municipaux, deux représentants de conseils de hameaux, deux représentants d'associations, deux acteurs économiques et quatre habitants.

Un CODIC : pour quoi faire ?

La raison d'être du CODIC est de permettre à des idées issues d'habitants de se transformer en réalisations selon un processus participatif. Une charte a été construite pour fixer les règles de fonctionnement, lors d'un processus de décision par consentement. Elle définit la finalité, les objectifs, la composition, les rôles, la manière de fonctionner en interne ainsi que le fonctionnement de la collecte des idées et projets des habitants. Nous travaillons actuellement sur la manière de recueillir les idées des Saint-Martinois dans le contexte de crise sanitaire, en conservant l'objectif d'organiser un forum dès que cela sera possible.

Nous avons hâte d'échanger avec vous sur l'ensemble du dispositif et vous informerons régulièrement via le site internet de la mairie et la page Facebook SMU Officiel.

Appel à participation

Le CODIC a vu le jour en octobre 2020 et cherche désormais à compléter son équipe. Il nous manque à ce jour deux acteurs économiques, un représentant de conseil de hameau et un représentant d'association. Nous lançons donc un appel à participation ! Vous pouvez nous contacter par Courriel. ☺

implication-citoyenne@mairie-smu.fr

Liste des membres actuels

Les conseillères municipales :

Isabelle Cammarata : Aie toujours pour intention de contribuer positivement au monde qui t'entoure.

Françoise Berthoud : « Ce n'est pas un signe de bonne santé que d'être adapté à une société profondément malade. » (Krisnamurti). Je crois que le plus urgent aujourd'hui, c'est de ralentir... Pour avoir des temps de silence, pour laisser émerger de nouveaux possibles. Ensemble, parce qu'ensemble on va plus loin, même si c'est plus difficile.

Cécile Conry : « Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours, non par la force mais par la persévérance. » (H. Jackson Brown).

Mathieu Kuntz : facilitateur de transformations souhaitables et utopiste besogneux (ou "prospectiviste" pour les gens sérieux...). « Connaître, pour prendre soin de la relation... Voilà notre voie d'évolution ».

Les Saint-Martinois :

Patrice Quéard : L'habitant citoyen que je suis participe à ce comité d'implication citoyenne car je crois dans les ressources infinies de chacun d'entre nous pour faire avancer la vie de ce village sans en perdre son équilibre ! « La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. » (Einstein)

Domenica Gilles : Dom toujours pas lassée des sentiers au soleil de Saint-Martin, ravie des pirouettes des écureuils sur mes arbres,

des visites du pic-vert et du pic épeiche. Émerveillée par le miroitement des cristaux de Belledonne et de ses ciels étoilés.

Marion Simon-Deloché : « Quand la lune n'est pas là, les étoiles dansent. » Voilà ce qu'il se disait. Il se répétait aussi : « S'il y a un ciel au paradis, il est moins profond, moins émouvant, oui, moins émouvant. » (Tobbie Lolness).

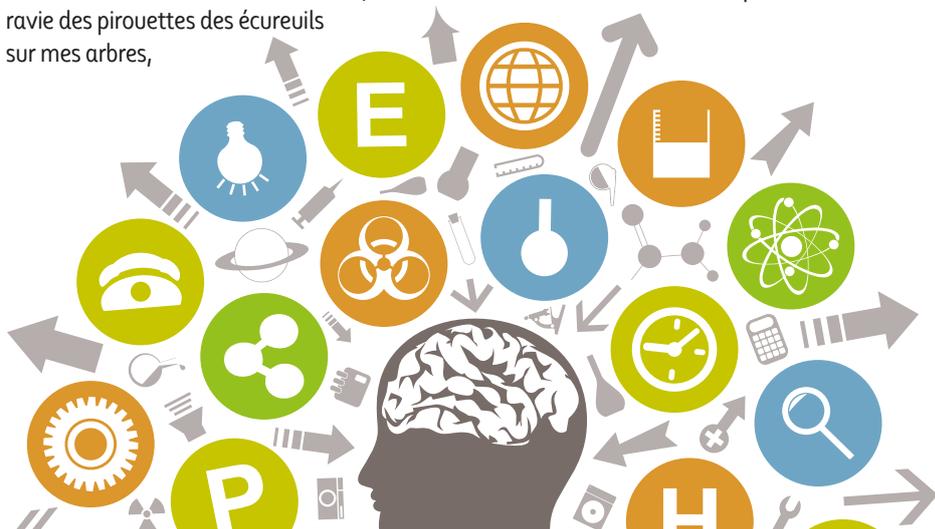
Stéphanie Berglez : passionnée de bricolage, les gros travaux ne me font pas peur. Convaincue par les bienfaits de la coopération et du collectif, je trouve important de participer à ce chantier d'implication citoyenne.

Une représentante de Conseil de hameau :

Corinne Marx : depuis plus de 25 ans au service de l'intérêt général par ma profession, j'ai souhaité m'engager dans cette démarche d'implication citoyenne [...]. Je souhaite être active pour mettre en relation des personnes à côté desquelles nous vivons, favoriser le mieux vivre ensemble, partager. Tels sont les enjeux qui pour moi sont encore plus prioritaires dans la période particulière que nous traversons et où chacun se réinterroge sur les valeurs fondamentales de notre société.

Un représentant d'association :

Pierre Comon : elle nous nourrit, regardons-la d'un œil attentif, nous n'avons qu'une seule terre. ☺



Conseil
de hameau

Nettoyage de printemps à Corps d'Uriage

Début mars un appel aux volontaires lancé sur le groupe Whatsapp de Corps trouvait un écho auprès d'une quarantaine de personnes (enfants, jeunes et adultes) qui se sont retrouvées le dimanche 28 mars matin au bassin des écrevisses à Corps d'Uriage.

Chacun était équipé de gants, de sacs-poubelles et d'un masque. Trois circuits avaient été déterminés auparavant afin de répartir les personnes présentes en groupes homogènes :

- Ferrats/Cortières
- Corps d'Uriage/Chenevarie/École de Pinet
- Rocharey/Les Izards/École de Pinet

De nombreux déchets ont été ramassés durant cette matinée parmi lesquels une quantité innombrable de canettes de bière et bouteilles vides récoltées sur l'ensemble des circuits. De même, des déposes sauvages aux abords des points de collecte ont été trouvées : matelas, chaises, fours à micro-onde, ...

Malgré cet agréable moment partagé entre tous les bénévoles, la colère de chacun était palpable au vu des déchets qui jonchent notre belle commune. Aussi à l'issue de cette belle matinée ensoleillée l'envie de chacun était de pousser un cri d'alarme :

HALTE à la pollution, STOP à l'incivilité de ces individus sans scrupule qui souillent nos routes, chemins, forêts au mépris de l'impact sur l'environnement, des dangers

qui menacent notre vie végétale et animale (exemple : canettes jetées dans les champs qui se retrouvent déchiquetées dans les balles de foin et ingérées par le bétail!).

Un grand merci à tous les participants qui ont donné de leur temps pour cette belle action tout en partageant un moment convivial apprécié par tous dans cette période difficile. @



Les Corpatus en action



La déchetterie n'était pas loin!

Liste « Changez d'air »

Co-construire à Saint-Martin d'Uriage

Lors de la campagne 2020 les élus de la majorité municipale s'étaient engagés, pour l'avenir, à : « co-construire, amplifier la participation citoyenne, développer le faire ensemble ».

Quelques mois plus tard, et malgré quelques avancées de travail en commun, les promesses d'entreprendre ensemble s'amenuisent : les groupes de travail élargis aux élus de l'opposition depuis l'automne ne semblent plus d'actualité. Aucune participation dans les comités de pilotage n'est actée.

Le retour à l'information des décideurs majoritaires revient en force : Maison Médicale, PLU, Budget... et bien d'autres sujets d'importance pour les services et les habitants de notre commune. Nous aurions souhaité revoir la politique RH au sein de la mairie ou au moins être force de proposition. On assiste donc à des présentations unilatérales pour ces dossiers d'importance : dommage !

Le fonctionnement des commissions devrait permettre des échanges et des discussions avec tous les élus sans exclusion : que ce soit au niveau de l'ordre du jour ou de la présence de l'un d'entre nous qui souhaiterait s'investir sur un dossier.

expression politique

Les élus de notre liste sont conscients d'un glissement des pratiques à l'aube de ce printemps toujours problématique sur le plan sanitaire.

Nous resterons attentifs et déterminés pour voir améliorer le dialogue, l'écoute et la participation de chacun.

Nous n'avons peut-être pas compris le concept de « leur » co-construction!! @

Les élus d'opposition liste

« Changez d'Air »

smu.oppositionchangezdair@gmail.com



Inscriptions aux services périscolaires pour la rentrée 2021

Les inscriptions aux services périscolaires seront ouvertes
du **lundi 14 juin au vendredi 23 juillet 2021.**

Les familles devront réaliser les démarches par Internet.
Tous les détails seront transmis fin mai par courriel aux familles.



<https://smu.les-parents-services.com>



Vaccination des personnes âgées de la commune: point de situation

À la Résidence Autonomie

La campagne de vaccination a été mise en place à la Résidence Autonomie avec l'appui de l'équipe mobile du CHU. Elle s'est achevée avec la deuxième injection qui a eu lieu le 18 février.

La majorité des résidents ont été volontaires pour la vaccination. Aucune complication liée au vaccin n'a été constatée à ce jour. Suite à la fin de cette campagne de vaccination, un protocole post-vaccination en direction des résidents, familles et professionnels a été mis en place.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé un accompagnement à la prise de rendez-vous pour les personnes éloignées du numérique, ainsi qu'un appui à la recherche de solutions de transport adaptées aux situations individuelles.

Mi-avril, 213 personnes avaient pu bénéficier d'un rendez-vous pris par les agents du service accueil auprès des centres de vaccination environnants. Un courrier d'information avait par ailleurs été envoyé début mars à l'ensemble des habitants âgés de 75 ans et plus pour leur rappeler les modalités de prise de rendez-vous à leur disposition et informer des accompagnements proposés par le CCAS.

Cette opération a été menée dans le cadre d'un partenariat proposé par le centre de vaccination du Versoud. La prise de rendez-vous par le CCAS reste toutefois conditionnée par l'ouverture de créneaux disponibles, liée à l'arrivée des stocks de vaccins.

Être informé(e)

À destination de tous, une information générale sur la vaccination est régulièrement mise à jour en fonction des évolutions gouvernementales sur le site internet de la commune et la page Facebook SMU Officiel.

Nous pouvons féliciter les équipes de l'accueil de la mairie et du CCAS pour leur implication. @

Michel Deridder

Adjoint à la solidarité et Vice-Président du CCAS



1



Légendes

1 Commémoration

La cérémonie commémorative du 19 mars 1962, annulée en 2020 en raison du 1er confinement, a pu se dérouler cette année en petit comité compte tenu des contraintes sanitaires, en présence d'élus et de quelques représentants de la FNACA.

2 Sport et intégration

Les belles valeurs du sport comme moyen d'inclusion ont été mises à l'honneur le 2 avril, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Le Tennis Club d'Uriage (TCU) et l'association Envol Isère Autisme, aidés par plusieurs partenaires dont la Ligue de tennis Auvergne Rhône-Alpes et la commune, ont organisé une journée dédiée aux enfants sur les courts du Clos Fleurs et Neige. Le TCU sera en effet le pôle pilote au niveau du département d'un projet de la Ligue de tennis : l'accompagnement et le déploiement du tennis comme moyen d'inclusion pour les jeunes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

2



Toutes photos de cette page © M. Doris



1000 regards sur la forêt

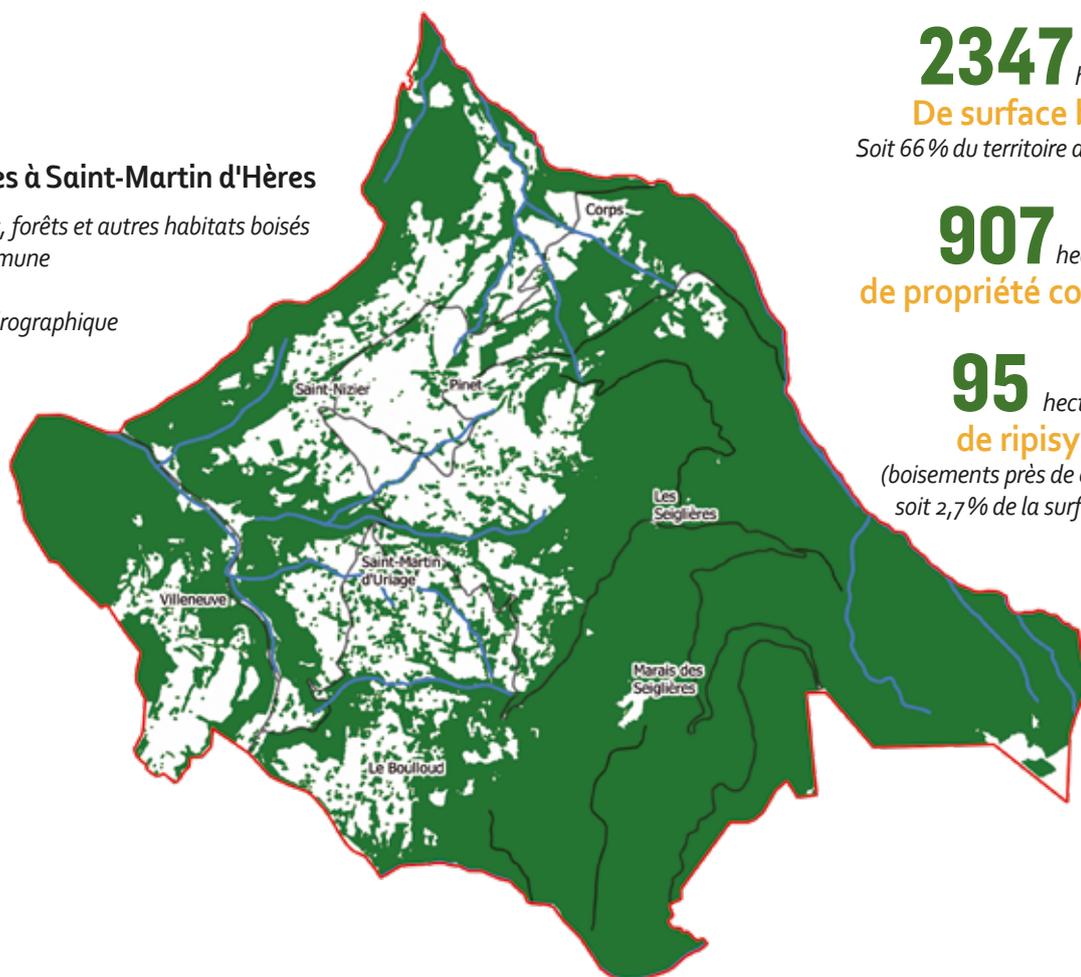


la forêt source de vie

Une forêt est un écosystème, dans lequel chaque composant, chaque espèce, est en inter-relation avec les autres, leur rend service et participe ainsi à la vie du système.

Zones boisées à Saint-Martin d'Hères

- Boisements, forêts et autres habitats boisés
- Limite commune
- Routes
- Réseau hydrographique



2347 hectares

De surface boisée

Soit 66% du territoire de la commune

907 hectares

de propriété communale

95 hectares

de ripisyles

(boisements près de cours d'eau)
soit 2,7% de la surface boisée



La forêt Saint-Martinoise : une diversité de végétation liée à l'altitude et à l'exposition.

La diversité de la flore (622 espèces végétales) de notre commune s'explique par la nature géologique ainsi que par la répartition altitudinale qui s'étend de 350 à 2000 mètres et les différentes expositions des versants : est, ouest, nord... Les limites entre les étages de végétation dépendent de l'exposition du versant et de la topographie. Des activités sylvicoles influencent aussi et orientent les différents types de boisements.

L'étage subalpin (1 600 à 2 200 mètres) : l'épicéa est présent en majorité avec le pin à crochet

On rencontre quelques feuillus comme l'érable sycomore, le sorbier des oiseleurs ou le bouleau verruqueux. Le pin cembro peut être observé dans le vallon de la Brèche-Robert nord.

L'étage Montagnard (800 à 1 600 mètres) : occupé par la hêtraie sapinière

Les conifères (sapin et épicéa) sont dominants et accompagnés du hêtre, de l'alisier blanc, du tilleul et du coudrier. Dans les drayes à éboulis et avalanches, on retrouve une dominance de feuillus : érable sycomore, frêne, sorbier des oiseleurs ou bouleaux verruqueux. On remarque dans le paysage au-dessus du Bit des plantations homogènes d'épicéas d'une cinquantaine d'années.

L'étage collinéen (350 à 800 mètres) : occupé par les feuillus

Les essences les plus abondantes sont le frêne, le tilleul à petite feuille et le châtaigner, suivies par le charme et l'érable sycomore, accompagnées selon les expositions les plus fraîches de hêtre (vallon du Doménon) ou, orientation sud, de chêne pédonculé, chêne pubescent (à Combeloup) et robinier faux acacia. De nombreuses autres essences sont présentes en petit nombre : érable plane et champêtre, bouleau verruqueux, merisier, aulne glutineux, chêne sessile, tilleul à grande feuille, saule marsault, alisier blanc, peuplier noir, etc. On retrouve plusieurs vieilles châtaigneraies et des arbres de gros diamètre le long des chemins : frêne, érable sycomore, hêtre, chêne pédonculé. Certains de ces centenaires sont morts mais ils continuent à donner la vie comme refuges de nombreux insectes et sites de nidification de pics. @



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

znieff

La forêt communale est concernée par cinq ZNIEFF

L'une, « Massif de Belledonne » pour la qualité de son paysage et quatre pour la présence d'espèces remarquables : « Montrond », « La Gaffe », « Marais des Seiglières » et « Lac Robert ».

Une partie en altitude est concernée par une gestion en **Natura 2000**, reconnue d'intérêt écologique au niveau Européen. On recense aussi **deux sites inscrits** : « L'Oursière » et « Marais des Seiglières », un **arrêté de protection de biotope** sur la tourbière de l'Espace Naturel Sensible et une **réserve de chasse** de l'Association Communale de Chasse Agréée au-dessus de la Gaffe. @





Des arbres remarquables

Un inventaire a permis de recenser à ce jour 26 arbres remarquables sur notre commune retenus pour leur taille, leur âge, leur histoire...

Un site internet permet de les découvrir et de les situer, en tapant la recherche « arbres remarquables de Grenoble ».



<https://lestetardsarboricoles.fr>

L'Épicéa « président » et le tilleul de Saint-Nizier

Le terme « président » est utilisé traditionnellement par les forestiers pour désigner des arbres remarquables. L'âge de cet épicéa est estimé à environ 250 ans, alors qu'habituellement cette espèce ne dépasse pas 200 ans. À ce jour, il n'est pas connu d'épicéa aussi vieux en Isère !

La circonférence de cet épicéa, mesurée en octobre 2014, est exceptionnelle : 6,25 m à 0,5 m du sol. Sa hauteur était alors de 44 m. Il ne mesure aujourd'hui plus que 36 m suite à un début de dépérissement. Il est situé au Chourey.

Un autre vétéran est le Tilleul Sully du prieuré de Saint-Nizier : il est âgé de 400 ans et mesure 6 m de circonférence.

Ces arbres à la longévité remarquables sont l'exception : en moyenne les arbres les plus âgés de la forêt Saint-Martinoise ont de l'ordre de 50 à 80 ans. @

Appel à observation : près de chez vous, cet arbre fait-il partie de l'inventaire ? Si non, pourrait-il être considéré comme remarquable ? Contact : biodiversite@mairie-smu.fr



L'Épicéa « président » au Chourey



La forêt des Seiglières

Un lieu de vie privilégié pour une grande diversité de champignons

La commune a fait appel en 2020 à un spécialiste de la Société Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie afin de mieux connaître les espèces qui vivent dans l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Seiglières.

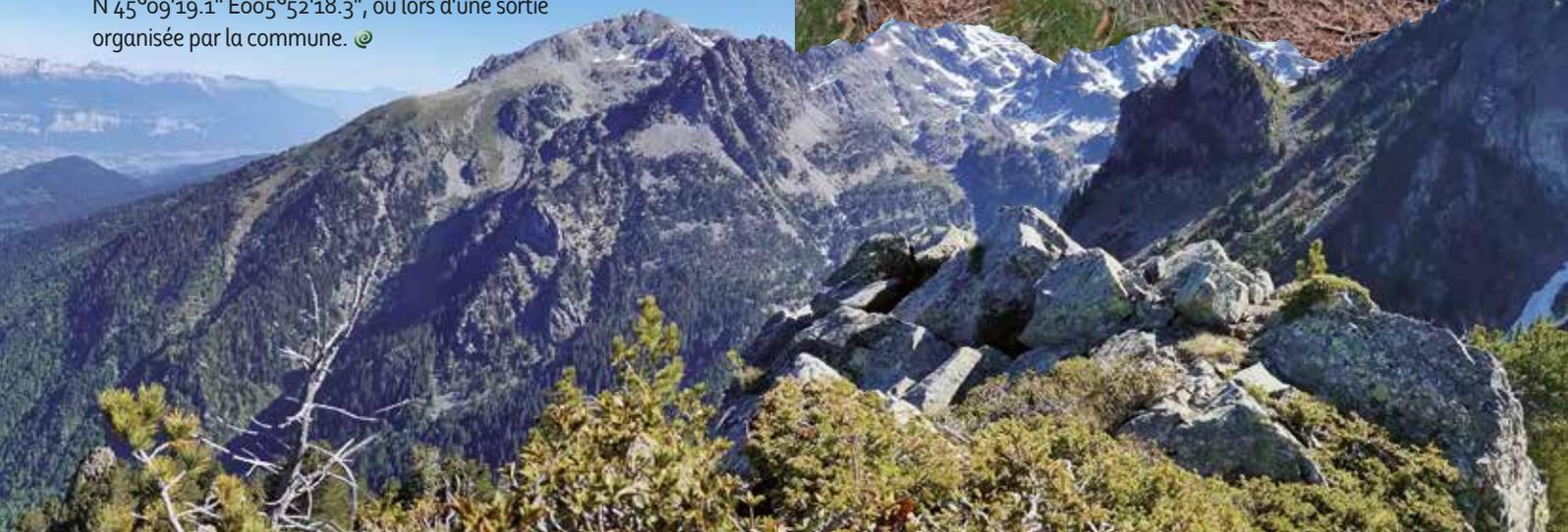
56 espèces supplémentaires ont été découvertes, ce qui porte à un total de 167 espèces sur le site, dont 9 jusqu'alors jamais décrites en Isère! Certains groupes de champignons sont sous-évalués, par exemple les champignons se développant sur le bois mort (polypores, corticiés...) et mériteraient un complément d'inventaire. Pensons à protéger cette diversité par un comportement adapté: quand un champignon n'est pas comestible, le laisser « les pieds sur terre » pour ne pas détruire le mycélium, qui participe à la circulation des nutriments, notamment avec les arbres. 🍄



Les fourmis rouges, auxiliaires de gestion de la forêt

Parmi les 12 espèces de fourmis recensées dans notre forêt, il y en a une qui mérite notre attention! Vous avez sûrement remarqué ces dômes d'aiguille construits par les fourmis rouges.

Peu de forêts en Isère en possèdent autant. Les fourmis rouges participent à l'équilibre de la forêt en se nourrissant d'insectes ravageurs et limitent la population des chenilles processionnaires ou de la Tordeuse-Vert du Chêne. Le miellat, obtenu des pucerons, est leur seconde ressource alimentaire. Les fourmis protègent les pucerons des autres prédateurs, car ils fournissent un miellat dont elles raffolent, qui sert aussi aux abeilles pour produire le fameux miel de sapin. Un service reconnu par certains gestionnaires, qui les transplantent dans leurs forêts. Les fourmis rouges sont protégées par la loi chez nos voisins suisses, allemands ou italiens! Découvrez le monde des fourmis grâce au sentier thématique au départ de l'auberge des Seiglières/route forestière de Montrond N 45°09'19.1" E 005°52'18.3", ou lors d'une sortie organisée par la commune. 🐜





notre forêt communale un patrimoine à préserver

Le saviez-vous? Les 907 ha dont la commune est propriétaire sont en quasi-totalité situés sur le versant des Seiglières : seulement 3 ha se trouvent à Villeneuve et 3 ha à Champ-Ruti. La forêt communale s'étend de 430 m à 1740 m d'altitude.

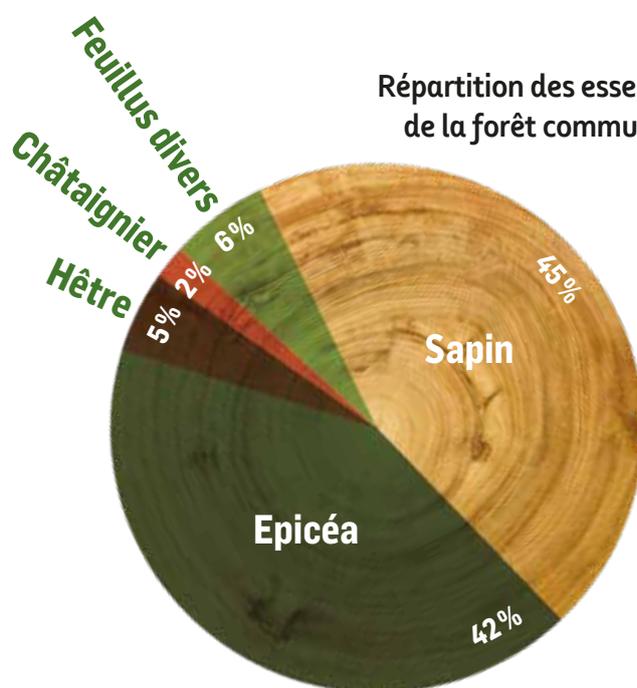
Le plan d'aménagement forestier

Les orientations de gestion de la forêt ont été proposées par l'Office National des Forêts (ONF) dans le cadre d'un document obligatoire dit « plan d'aménagement forestier » qui définit pour la période de 2008 à 2027 la quantité de bois à prélever pour chaque parcelle (la forêt en compte 86). En général, les coupes s'effectuent sur une rotation de 10 ans. La forêt de Saint-Martin d'Uriage a la réputation de fournir de beaux bois d'épicéa pour des charpentes de qualité. La filière bois sur le Massif de Belledonne et la plaine fait vivre 400 entreprises, 1800 emplois et 1800 emplois indirects. Pour rencontrer les professionnels de la forêt, l'Espace Belledonne organise des animations « Vie ma vie de bûcheron » durant l'été.

Le plan d'aménagement prévoit de gérer la forêt en futaie irrégulière, composée de différentes classes d'âge (différents étages) et d'essences mélangées ou non. Il est prévu d'augmenter de 15% la proportion de feuillus. On évite ainsi les interventions qui tendent à homogénéiser la structure des peuplements. Un des points forts de cette pratique est d'éviter les coupes rases et de permettre à la forêt d'assurer ses multiples fonctions dont la protection des sols contre les érosions ou la protection contre les avalanches.

La volonté de la nouvelle équipe municipale est de réfléchir à l'adaptation du plan d'aménagement forestier au nouveau contexte climatique et de privilégier en particulier une plus grande résilience et diversité des essences, donc leur résistance aux aléas climatiques.

Répartition des essences de la forêt communale



L'écosystème forestier, pour bien fonctionner, a besoin d'un équilibre entre ses différentes composantes et les cortèges d'espèces qui le composent. Il est prévu dans le plan de multiplier des petites clairières inférieures à 1 ha. Cet hiver, des coupes de bois mort (scolytés) ont été ainsi réalisées pour y contribuer. À ce jour, notre forêt communale est moins touchée par les effets du réchauffement climatique et le développement des scolytes (insectes) que dans le nord Belledonne et le reste de la France, grâce à son exposition qui la protège de la sécheresse.

Conserver des arbres morts (chandelles) et laisser les branches au sol après exploitation est utile pour permettre aux pics de trouver de la nourriture et d'y creuser leurs nids, lesquels serviront ensuite d'abri ou nid à d'autres animaux comme la chevêchette et la chouette de Tengmalm qui vivent dans notre forêt.

Plusieurs îlots de vieux bois (dit îlots de vieillissement et de sénescence) sont identifiés sur plus de 15 ha afin de préserver le devenir d'arbres remarquables par leur âge et leur forme. @



L'exploitation forestière

Chaque année, l'ONF propose à la commune des parcelles à la vente. Nous avons mené une réflexion pour limiter l'impact du débardage sur les pistes utilisées comme sentiers.

Pour 2021, quatre parcelles (trois au Bit, une à Montrond) sont mises en vente pour un produit attendu de l'ordre de 40 000 €.

Les agents de l'ONF procèdent au préalable au « martelage », un travail qui s'effectue en équipe pour choisir les arbres à couper, en fonction des consignes du technicien du secteur. De plus, par hectare, plus de trois arbres à conserver pour la biodiversité (arbre mort, arbre âgé, arbre ayant une forme particulière) sont repérés avec un triangle pointe en bas pour ne pas être coupés à l'avenir.

Cette exploitation sylvicole permet aussi de régénérer la forêt en créant des mini-clairières et des puits de lumière favorables à de nouvelles plantes et insectes. Enfin, elle renforce la fonction de puits carbone de la forêt en favorisant la croissance des jeunes arbres.

L'ONF est missionné pour effectuer la vente et le suivi des travaux. Cette année, la commune a choisi une méthode de travail (contrat de ventes de bois façonné) qui permet à l'ONF de choisir les entreprises qui vont intervenir et par conséquent de s'assurer en amont de la qualité du travail.

La commune et l'ONF porteront dorénavant une plus grande attention à informer et faire connaître les activités liées à la forêt communale. @

Espaces Boisés Classés (EBC) et règlement de boisement

La commune a aussi mis en place des EBC qui garantissent l'état boisé et empêchent tout changement d'affectation et d'utilisation du sol, afin de ne pas compromettre la conservation, la protection et la création de boisements, mais aussi de maintenir des milieux ouverts (prairies). Des réglementations spécifiques s'imposent ainsi aux propriétaires des parcelles concernées. @



Préserver un environnement de qualité est profitable à tous !

Ce que dit la Loi

[Ne pas laisser de traces ! Tout matériau (filtres de cigarettes, plastique, métal, etc.) peut avoir un impact sur l'écosystème de la forêt, parfois pendant des dizaines d'années. Tout dépôt ou abandon d'ordures ou de déchets dans un bois ou une forêt à l'aide d'un véhicule est passible d'une amende de 1 500 € (3 000 € si récidive).]



[S'assurer que l'on y est autorisé avant de prélever ! Le prélèvement de champignons ou de fruits sans autorisation du propriétaire du terrain est interdit. Amende de 135 € en cas d'infraction.]

[Les chemins et pistes sont réservés aux modes de déplacement doux ! En forêt, toute circulation de véhicules en dehors des sentiers et pistes est interdite et passible d'une amende de 1 500 € (135 € pour une circulation sur les sentiers et pistes).]





3 un équilibre sylvo-cynégétique à surveiller

Sous l'égide du Département et de l'Espace Belledonne, de nombreux acteurs de la forêt se sont réunis en octobre 2020 pour un partage de connaissances autour de l'équilibre forêt/gibier.

L'ONF et la Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDCI) ont présenté une étude en cours vers le Luitel pour évaluer la pression exercée par les ongulés, notamment les cerfs, sur la régénération naturelle de la forêt. Des membres de l'Association

Communale de Chasse Agrée (ACCA) et des élus de Saint-Martin d'Uriage ont participé à cet après-midi sur le terrain.

Détecter le déséquilibre forêt/gibier n'est pas facile pour les non initiés. Une forêt claire, "propre", paraît en bonne santé, or c'est tout le contraire. La présence d'herbacées, de petits arbustes et la rareté de semis et jeunes plants d'arbres est le signe d'une surconsommation de végétation. Pour qu'une forêt se régénère, il faut pouvoir observer autour de soi dans un rayon de 10 m, 10 jeunes plants d'arbres de 50 cm à 3 m de haut, en bonne santé, non frottés et avec un bourgeon terminal non brouté.

La Préfecture de Région demande aux fédérations départementales de chasse de définir des plans de chasse pour rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique et notamment accroître les prélèvements d'ongulés. Le cerf, réintroduit en Belledonne en 1975, est aujourd'hui surabondant au nord, peu présent au centre et abondant au sud. Cet herbivore peut consommer jusqu'à 15 kg de végétaux par jour. Depuis 2017, un plan de chasse "cerf" existe dans l'unité cynégétique du secteur Sud-Belledonne. L'ONF a, pour sa part, mis en œuvre une expérimentation pour offrir d'autres espaces aux cerfs en créant une clairière autour de la cabane de Pré-Audet.

Suite à la réunion d'octobre 2020, les élus se sont rapprochés des techniciens de l'ONF pour prendre connaissance de leurs observations dans la forêt communale. Les constats sont finalement différents entre la forêt de Vaulnaveys-le-Haut, menacée dans sa régénération, et la forêt de Saint-Martin d'Uriage qui semble pour l'instant rester à l'équilibre. ☺

Testez votre sens de l'observation : où est le chevreuil ?





la forêt, un puits de carbone ?

Comme toutes les plantes, les arbres assimilent du CO₂ de l'atmosphère via la photosynthèse. Leur bois est donc un réservoir de carbone, et lorsqu'il se décompose ou est brûlé, ce carbone est réémis dans l'atmosphère essentiellement sous forme de CO₂. Ainsi, les changements de couvert forestier (plantations de forêts, abandons de surfaces agricoles, déforestation) peuvent entrer dans les suivis nationaux du bilan de carbone dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat de 2015. La moyenne d'émission d'un Français est de 11,2 tonnes équivalent CO₂ (teq CO₂) par an (Source : Commissariat général au développement durable) et la forêt dans notre commune permet de stocker 25 000 teq CO₂ par an soit l'équivalent des émissions de 2 200 Français (Source : Observatoire régional AIR Climat Energie, Commissariat général au développement durable).

Les forêts jouent également un rôle plus immédiat dans le climat, à travers leur effet sur les échanges d'énergie et d'eau. Ainsi, on estime qu'une déforestation - ou reforestation - massive peut, dans certains cas, induire des changements climatiques mesurables à l'échelle régionale. ©

Pour une forêt plus résiliente : des financements pour les propriétaires privés



©Alain Doucet



Les forêts de Belledonne de demain se préparent aujourd'hui... Des objectifs idéaux de la forêt ont été identifiés pour le massif de Belledonne. En tant que propriétaire de forêt, publique comme privée, selon quelques critères de surface et de certification, vous pouvez bénéficier d'une aide pour obtenir à terme des forêts plus résilientes, aux peuplements mélangés en gestion irrégulière, c'est-à-dire avec une grande diversité d'essences et une variété d'âges d'arbres. Cette orientation et les itinéraires sylvicoles pour y parvenir ont été validés par Sylv'ACCTES, une association servant d'interface entre les forestiers et les collectivités et entreprises locales qui veulent préserver le patrimoine et soutenir la filière forêt bois territoriale. Il a ainsi été défini un ensemble d'opérations sylvicoles (de l'enrichissement à la récolte, en passant par divers travaux) qui doivent mener à terme à un peuplement adapté au changement climatique, répondant aux enjeux productifs, paysagers et de biodiversité de Belledonne.

Un dispositif d'aide financière a été créé ces derniers mois avec les Groupements de Sylviculteurs, l'ONF, la Chambre d'agriculture, le CRPF, les experts forestiers et naturalistes. La communauté de communes Le Grésivaudan a rejoint la démarche pour assurer ensemble une animation du programme d'aide en Belledonne et former une enveloppe des travaux du massif. Ce programme est mis en œuvre par l'Espace Belledonne. En parallèle, une réflexion sur l'amélioration des conditions de desserte des parcelles privées et publiques est lancée. Un dossier dans lequel notre commune souhaite s'impliquer. ©

Quentin Ligneau, chargé de mission filière bois - 06 26 57 51 14





la forêt en partage des règles incontournables pour notre bien-être de celui de la nature

Nous sommes de plus en plus nombreux à venir en forêt à pied, à vélo... cela nécessite encore plus de soins et d'attention de chacun.

Cette forêt appartient soit à la commune, soit à des propriétaires qui ont la responsabilité de son devenir et de la sécurité de chacun. Pour que la qualité de cet héritage soit maintenue, il est indispensable qu'il soit organisé et géré afin de partager cet espace naturel.

Pour notre tranquillité et celle des animaux, restons sur les sentiers

Nous avons le privilège de disposer de remarquables circuits de sentiers organisés dans le cadre du Plan départemental de randonnée pédestre coordonné par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Par ailleurs, l'association des Sentiers a remis en valeur des sentiers communaux et en assure l'entretien dans le cadre d'une convention avec la commune. Quand un arbre tombe, l'association intervient... Rester sur les sentiers vous offre ainsi un service de qualité! C'est aussi le meilleur moyen de moins déranger la faune, qui repère très vite où passent les humains...



Geai des chênes



Stellaire des bois

la forêt en partage des règles incontournables pour notre bien-être de celui de la nature

Pour profiter du silence en forêt et du chant des oiseaux

Nous avons besoin de sortir du contexte urbain, de sa circulation automobile. Pour cela, les motos, quads et voitures sont interdits sauf sur voies carrossables ou sur autorisation donnée par la commune.

Pour les prochaines exploitations, le conseil municipal a demandé que l'exploitation ait lieu hors la période de nidification (des grives, pics, Gélinoxes des bois, Chèvêchettes...), tout comme il est préconisé de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet.

Pour se ressourcer de façon naturelle

Inspirée de la culture nippone, la sylvothérapie, aussi appelée « bain de forêt », vise à se ressourcer et méditer en pleine nature. Elle consiste à marcher longuement et très lentement dans les bois en inspirant profondément pour profiter des composés organiques qui émanent des arbres et étant attentif à toutes les émotions ressenties. Le système immunitaire se trouverait renforcé après une balade en forêt et le stress, le rythme cardiaque et la pression artérielle diminueraient au bout d'une demi-heure.

Pour un espace partagé, informons-nous mutuellement

L'ONF assure pour la commune le bon déroulement des chantiers en forêt avec les entreprises, en particulier en matière de sécurité. La volonté commune est de rechercher des solutions qui limitent les impacts des travaux et garantissent la sécurité de tous. En général, les pistes créées permettent de sortir le bois par câble et d'éviter de pénétrer dans toutes les parcelles et d'endommager le sol. C'est leur vocation première, qui permet ensuite à chacun de parcourir la forêt.

La forêt a une vocation à la fois économique, sociale et environnementale. C'est pourquoi nous constatons une superposition des usages, avec des pratiques de randonnée et promenade qui s'amplifient et une



Mandala "naturel"

mécanisation qui augmente. Cette situation impose une nécessaire conciliation ainsi que d'informer sur les besoins, contraintes et finalités de la gestion forestière et de son impact sur notre commune.

L'augmentation et la diversification des activités de loisirs nécessitent une vigilance renforcée de la part des chasseurs. Dans tout l'Isère le vendredi est non chassé. Des mesures sont prises pour informer sur les battues par des panneaux posés aux entrées de chemin et l'application « jour de chasse ».

Afin de permettre ces usages partagés, chacun est invité à se renseigner auprès de la commune. Un accord est nécessaire pour l'usage de la forêt publique ou privée. En dehors des sentiers, toute circulation est interdite. Vous avez dû constater que de nouveaux tracés et des tremplins ont été réalisés sans autorisation. Une réflexion est menée au niveau intercommunal et avec le Département pour rechercher des solutions concernant ces pratiques et attentes.

Dans la forêt, il n'y a pas de poubelles, ne laissons pas de traces de notre passage

Notre forêt n'est pas un jardin public. Il n'y a pas de poubelles dans la forêt, ni dans l'Espace Naturel Sensible (ENS).

Alors ramenons nos déchets avec nous et signalons à la mairie tout dépôt d'ordure, toutes signalétiques inhabituelles. En quittant la forêt, retournez-vous et vérifiez que vous n'avez rien oublié. Si un mouchoir est tombé par terre... emportez-le ou enterrez-le. Pour les manifestations, enlevons les panneaux dès l'usage passé. Et pour les cueillettes, en particulier des champignons, ne laissons pas de traces.

Une évaluation à mi-étape du plan de gestion de l'ENS des Seiglières et Marais chauds débute. Elle sera l'occasion d'adapter et compléter les objectifs de préservation et d'accueil du public et de définir un plan d'actions. @

Si vous avez des idées et suggestions pour notre forêt, faites-les connaître par courriel à la mairie.

biodiversite@mairie-saintmartinduriage.fr

QUIZZ

Quel "Pic" suis-je ?

Les réponses figurent page suivante

1



© Denis Simonin

2



© Jean-Louis Le Moigne - LPO France

3



© Denis Simonin

4



© Patrick Blanc

Saint-Martin d'Uriage
Mai - Juin 2021 → 200

www.mairie.saintmartinduriage.fr



Les cours de dessin avec Art D'après Nature continuent en présentiel pour les enfants et jeunes, en vidéo pour les adultes. Des ateliers en plein air seront proposés lorsque ce sera possible.

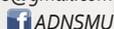
En référence au 1^{er} avril, les enfants ont pu s'initier à l'aquarelle et réaliser des poissons colorés!

L'association propose des mini stages de 2 h 30 un mercredi par mois.

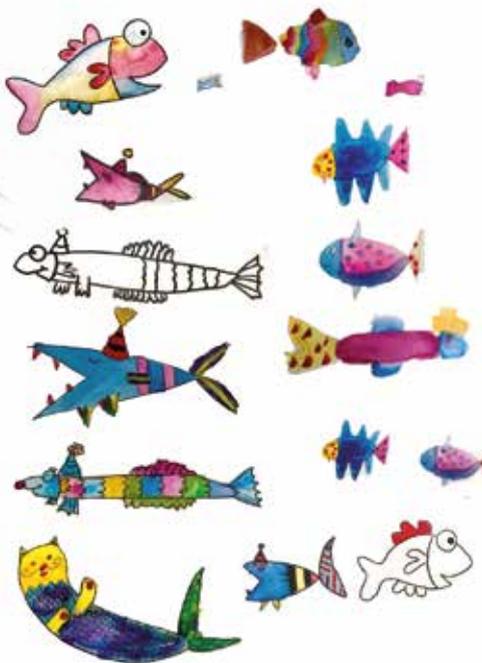
À vos crayons et à vos pinceaux! ☺



06 03 11 20 91 - artdapresnature@gmail.com



ADNSMU



CPN

Connaître & Protéger la Nature

Saint Martin d'Uriage et ses environs sont un trésor de biodiversité. Le marais des Seglières qui abrite en ce moment les amphibiens venus se reproduire, la ferme du Loutas qui accueille l'une des plus grandes colonies d'hirondelles de la région, ces chouettes hulottes ou chevêches que nous pouvons écouter durant les nuits printanières...

Pour vivre cette reconnexion à la nature, sentir, entendre, voir et toucher du doigt la vie sauvage qui nous entoure, rejoignez les sorties CPN qui ont lieu régulièrement dans la commune. ☺



pauline.joppe@gmail.com

QUIZZ

Réponses...

- 1 **Pic-noir.** Je vis en forêt et me signale par mon chant et mon cri typiques.
- 2 **Pic-épeichette.** J'apprécie les boisements le long des ruisseaux et rivières comme dans le vallon du Sonnant.
- 2 **Pic-épeiche.** Je fréquente la forêt mais aussi les parcs et jardins.
- 4 **Pic-vert.** Vous me verrez sur un tronc mais aussi au sol en train de manger des vers.

BELLEDONNE SOLIDAIRE

Créé en janvier 2016, Belledonne Solidaire est un collectif de citoyens, habitants des communes de Saint-Martin d'Uriage et des environs qui se mobilisent pour accueillir et accompagner des familles ou des personnes seules exilées en situation de précarité.

Les accueils se font dans deux appartements mis à disposition de l'association (dont un par la mairie) et sous forme d'hébergement tournant dans plusieurs familles de la commune.

Si vous êtes intéressé par nos actions, souhaitez en savoir plus, adhérer ou devenir bénévole, contactez-nous par courriel ou faites-vous connaître auprès d'un des membres du CA.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 24 février dernier en distanciel.

Le rapport moral a été présenté par Evelyne Delmas, présidente durant ces 2 dernières années: «Je souhaite témoigner qu'il est très agréable et très confortable d'être

présidente: nous avons de beaux résultats, un conseil d'administration très engagé et actif et des coordinateurs attentifs aux besoins des accueillis. Nous, adhérents, bénévoles occasionnels, donateurs ou bien membres plus actifs pouvons tous nous sentir utiles, parce que nous parvenons à mettre en œuvre, collectivement, notre projet associatif élaboré en 2016, qui guide nos décisions et nos actions.»

Composition du conseil d'administration et du bureau:

Sylvie Branger (présidente),
Ingrid Milcent (vice-présidente),
Armelle Coulombeau (secrétaire),
Catherine Jaillard (secrétaire adjointe),
Alain Gouy-Pailler (trésorier),
Philippe Ringerbach (trésorier adjoint),
François Chassagne, Michel Doris,
Marie-Claude Douchez, Jeanne Erhard,
Philippe Marty, Françoise Perillat. ☺



belledonnesolidaire@gmail.com
www.belledonnesolidaire.org



Ensemble !

Vous êtes nombreux à soutenir l'association en participant aux différentes activités que nous continuons à faire en visioconférence. C'est grâce à vous, à vos encouragements et votre engagement que nous continuons à maintenir le salaire de nos animateurs.

Part-Âge existe par votre présence indéfectible et nous tenons à vous en remercier vivement, c'est une manière de maintenir l'état d'esprit de notre/votre association, que résume bien

cette citation de l'un de nos adhérents: « *Seul on va vite, ensemble on va plus loin* ».

Nous remercions aussi ceux qui ont participé aux deux émissions de Radio Passion sur le thème « *Quels moyens avez-vous trouvés pour vivre le plus positivement possible cette période, développer des initiatives et créer ou conserver du lien avec d'autres personnes ?* ».

Merci à Gregory qui nous a ouvert son antenne sur cette radio de proximité qu'il anime.

Au plaisir de nous retrouver dans des circonstances plus favorables... @

Toutes les activités associatives se déroulant en lieux clos sont annoncées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

L'Ut4M recherche des bénévoles



Le comité d'organisation de l'Ut4M recherche chaque année plus de 800 bénévoles pour réaliser cette belle aventure qu'est l'Ultra Tour des 4 Massifs. Sans la grande famille des bénévoles, organiser un tel événement serait impossible.

Notre territoire participe à l'Ut4M 2021 qui se tiendra du 15 au 18 juillet 2021.

Nous avons besoin de tous pour étoffer l'équipe de bénévoles, pour une heure, un jour, voire plus...

De nombreuses missions sont à pourvoir : de l'accueil des coureurs à la pose de balisage en passant par l'animation ou la tenue de ravitaillements.

Uriage Running soutient l'UT4M! Des bénévoles de cette association Saint-Martinoise aident à l'organisation de la manifestation : rejoignez-les!

L'organisation s'engage de son côté à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants durant l'événement.

Pour s'inscrire et participer à l'ambiance si particulière de cet événement sportif, rendez-vous sur le site. @



www.ut4m.fr

Associations
saint-martinoises

Saint Martin d'Uriage Officiel

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr

Respirez, vous êtes à Uriage

SORTIES NATURE MARAIS DES SEIGLIÈRES

Samedis 8 mai & 10 juillet à 14h30

Pour les amateurs de faune et de flore... partez sur ces circuits pédestres thématiques avec un accompagnateur Nature pour découvrir cet univers d'exception : l'Espace Naturel Sensible du Marais des Seiglières !

Un site remarquable en termes de patrimoine naturel (faune, flore et paysage) tant pour la richesse que pour la rareté des espèces qu'il abrite. @

Gratuit sur inscription
au 06 47 27 55 38



JOUER LES AVENTURES D'EUDOXIE

Il faut retrouver Eudoxie !

Comme une chasse aux trésors, comme un escape game dans le parc d'Uriage, comme une enquête pleine de suspens et d'énigmes... partez à la recherche de la tante Eudoxie perdue dans la station d'Uriage. La retrouverez-vous ?

Comme aux siècles passés, en diligence,
sur l'appli Graaly!
(2,99 € Android/3,99 € Apple)

DECOUVRIR SUR LES TRACES DE LA MARQUISE

Une statue-déesse qui parle, un château qui fabule,
un arbre qui poétise...

Ce n'est pas un rêve, ni un délire mais une véritable invitation de la marquise sur ses terres à la découverte de l'histoire d'Uriage... juste un peu romancée.

Téléchargez l'appli izi.travel c'est gratuit, simple et délicieux de suivre la marquise de Gauteron. On vous attend !

SE BALADER

Parce que l'authenticité est forcément liée à l'environnement, Uriage décline une découverte ou une redécouverte au naturel... 14 boucles adaptées à tous les niveaux vous offriront des moments d'évasion au travers de chemins champêtres ou forestiers. Une ancienne cabane, une histoire, une fontaine, un cours d'eau, un panorama exceptionnel... vous pourriez y croiser quelques curiosités ! En solo, en duo ou en tribu, il y aura toujours un sentier adapté à vos envies !



Et en vélo ? « Sur les châteaux 2 roues » Du château d'Uriage à celui de Vizille, pédalez dans la vallée de Vaulnaveys sur des chemins et routes avec un faible dénivelé. @

Topoguides en vente à l'Office de
Tourisme (5 €) ou en téléchargement.

DEGUSTER

Marchés fermiers Loutas

Dimanches 2 mai, 6 juin, 4 juillet de 9h30 à 13h

Venez (re) découvrir la diversité et la qualité des produits fermiers de Belledonne dans le cadre champêtre de la ferme de Loutas. Selon la saison et la météo, vous y serez accueilli par une dégustation, une animation pour les enfants ou un apéritif fermier. Autant de produits qui ne demandent qu'à composer vos menus tout au long de l'année.

220, chemin de Loutas - Saint-Martin d'Uriage - 07 49 10 76 60



VIDEOS ET SURPRISES

Quelques surprises sont en cours de finition
pour cet été...

Rando-Yoga, sortie botanique, sortie géobiologie pour profiter d'une reconnexion intérieure au plus proche de la nature.

Ralentissez, écoutez, respirez... tenez-vous prêts, nous relançons une série pour l'été 2021, « Respirez... vous êtes à Uriage » que vous pourrez visionner sur nos réseaux (FB, Youtube, IG) pour vous dévoiler des trésors cachés à Uriage...

En attendant, retrouvez notre série « Un artiste chez vous » sur le site internet du Belvédère.. » @

Dates à retenir

Jeudi 20 mai à 18 h 30

Premier atelier de travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Bourg.
Dans le cadre de la concertation pour la révision du PLU.
Voir modalités page...

Samedi 22 mai

Journée éco citoyenne numérique.
Programme et modalités page...

Jeudi 10 juin à 18 h 30

Second atelier de travail sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation du Bourg.
Voir modalités page...

Vendredi 18 juin

Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940.
Monument aux Morts devant la mairie. L'heure et les modalités (selon consignes sanitaires) seront précisés par affichage et sur le site www.mairie-saintmartinduriage.fr



EtatCivil2020-21

NAISSANCE

Corneloup Aloïs 6 décembre 2020

DÉCÈS

Barnier Anne-Marie, née Gardés 23 février 2021

Vercelly Françoise, née Servant 14 mars 2021

Permanences

... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous

Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9 h à 11 h 30 en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33

SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h

... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal.
(0,45 €/minute + coût d'un appel)



Petites Annonces

Pour vos petites annonces : demande par courriel

communication1@mairie-saintmartinduriage.fr

Uriage

LES-BAINS

Mai

Sam 8	14 h 30	M	Sortie nature Marais des Seiglières RDV parking Marais, gratuit sur résa au 06 47 27 55 38
Dim 9	9 h à 17 h	U	Foire de Mai - Foire aux plants, vide-grenier
Dim 23		U	Tournoi de Pétanque Grand prix de Saint-Martin d'Uriage
Sam 29	14 h	B	Uria'Jeux Festival du jeu organisé par le PIAJ - La Richardière

Juin

Dim 6	9 h à 18 h	U	Brocante - Vide Grenier
Dim 13	9 h à 18 h	U	Vide Dressing de l'UDCU
Sam 19		B U	Fête de la musique
Dim 20	9 h à 18 h	U	Marché artisanal
Jeu 24	19 h	U	Concert du Parc
Dim 27		U	Tournoi de Pétanque - Grand prix de l'été

Juillet

Jeu 1 ^{er}	19 h	U	Concert du Parc
Sam 3		U	Uriage en Danse avec GALLOTTA
Mer 7	10 h à 12 h 16 h à 19 h	B U	Jeux en liberté - Place du village Jeux en liberté... dans le Parc
Jeu 8	19 h	U	Concert du Parc
Ven 9	17 h 30	U	Uriage des Mômes
Sam 10	14 h 30	M	Sortie nature Marais des Seiglières RDV parking Marais, gratuit sur résa au 06 47 27 55 38

U Parc d'Uriage B Bourg Saint-Martin d'Uriage M Marais des Seiglières O Bouleodrome

Sous réserve de modifications au vu de la situation sanitaire



Téléphone pratique

Accueil Mairie et CCAS	04 76 59 77 10
Services techniques	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse	04 76 59 78 02
Bibliothèque	04 76 89 54 87
Urbanisme	04 76 59 77 22
Services petite enfance	04 76 59 77 12
Service scolaire	04 76 59 77 24
Serveur cantine	04 76 54 99 65
Service communication	04 76 59 77 18
Fax état civil	04 76 59 78 03
OTTU	04 76 89 10 27
Police pluri-communale	04 76 89 54 07
Urgence eau	04 76 98 24 27
Urgence électricité	09 72 67 50 38
RESA (Transport sur réservation)	0 800 941 103

www.mairie.saintmartinduriage.fr

Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	8h - 12h	➔	14h30 - 17h
Mardi	8h - 12h	➔	14h30 - 19h

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h - 12h	➔	- -
---------------------	----------	---	-----

Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

Mardi	9h - 12h	➔	15h - 19h
Mercredi - Samedi	9h - 12h	➔	- -
Jeudi - Vendredi	9h - 12h	➔	15h - 17h

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h - 12h	➔	14h - 17h
Jeudi	9h - 11h45	➔	- -
Samedi	9h - 12h	➔	- -

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois
Horaires d'ouverture consultables sur
www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	- -	➔	13h - 17h45
Vendredi	10h -		17h45
Samedi	8h30 -		17h45

Fermée les jours fériés

Déchetterie Intercommunale

[Route de Brié à Vaunaveys-le-Haut]

Déchetterie gérée par la Métro, accessible à tous les Saint-Martinois
Horaires d'ouverture consultables sur
www.lametro.fr ("Vie pratique" > "Déchets")

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2021

Du lundi au vendredi	9h30 - 12h	➔	13h - 17h30
Samedi	9h -		17h30



RENAULT
La vie, avec passion

3 agences RENAULT DACIA
à votre service



GIÈRES • ETS GARCIA	04 76 89 41 42	contact@renaultgieres.fr
LANCEY • AUTOSERVICES LANCEY	04 76 71 42 14	contact@renaultlancey.fr
VIF • AUTOSERVICES VIF	04 76 90 23 63	contact@renaultvif.fr
Nouveau Agence Ford	PONT-DE-CLAIX • PONTOISE AUTOMOBILES SERVICES	04 76 98 18 98 contact@pontoiseautomobiles.fr

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente véhicules neufs et occasions

Mécanique et carrosserie toutes marques - Agréé assurances

Prêt de véhicule gratuits - Location RENAULT RENT tourisme et utilitaires

24H/7J; DÉPANNAGE SUR PLACE OU REMORQUAGE - 04 76 89 42 19

AOLM PAYSAGES
ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

50% de réduction d'impôts
Deduction fiscale des dépenses pour les travaux d'entretien courant des jardins de particuliers

services à la personne

Maud Leyssieux *Entretiens de vos jardins*

Saint-Martin d'Uriage - maud.ley@hotmail.fr - 06 17 49 09 52

PEUGEOT SAINT-MARTIN D'HERES
Un accueil et un service de qualité...
Proche de chez vous !



Vente véhicules neufs et occasions :
un conseil personnalisé, des prix adaptés...
Toute l'équipe PEUGEOT RIMEY vous réservera le meilleur accueil

PEUGEOT SAINT-MARTIN D'HERES GARAGE RIMEY

Entre le Centre E. Leclerc et la salle de spectacle l'Heure-Bleue
Rue Jean-Vilar - 38400 Saint-Martin d'Hères - Sortie rocade n°4
04 76 24 79 79 - garagerimey.peugeot@orange.fr



ad&co
ARCHITECTURE DESIGN SOLUTIONS

- ✓ Conseils
- ✓ Avant Projets
- ✓ DP et PC
- ✓ Extension
- ✓ Rénovation
- ✓ Construction Neuve



UNE AGENCE D'ARCHITECTURE PRES DE CHEZ VOUS
UNE EQUIPE A L'ECOUTE DE VOS ENVIES!

06 30 37 35 67 - contact@ad-co.fr - www.ad-co.fr



GAUTHIER Paysagiste

Aménagements extérieurs : Terrasse lauze et bois
Enrochement - VRD - Enrobé - Tous travaux d'entretien

06 40 95 64 39

71, ch. du Pré-du-Nay - 38410 Saint-Martin d'Uriage
gaupaysage@yahoo.fr



Fe3C métallerie
Pièces et structures métalliques sur mesures pour particuliers et professionnels.
Étude, conception, fabrication et pose.
1604, route de Gières - Saint-Martin d'Uriage
06 42 54 32 76 - fe3c.sarl@gmail.com



Bois & PAYSAGE

Bois 06 20 92 98 23
Benjamin Chêne

Travaux de charpente
neuf et rénovations
Aménagements extérieurs

Paysagiste 06 10 89 66 20
Romain Vantalou

Elagage - Tonte - Création
Petite maçonnerie
Evacuations de déchets vert

boisetspaysage38410@gmail.com

Belledonne Carrelage
Votre salle de bain CLE EN MAIN
Faïence - Carrelage - Mosaïque
Marbre - Terrasse - Neuf & Renovation
06 83 38 49 88
VALLEBAUTS DE BELLEFONTAINE
belledonnecarrelage@hotmail.com

BC CHARPENTE
06 84 07 11 69
bc.charpente@free.fr



Charpente
Couverture
Zinguerie
Aménagement combles
Nettoyage toiture
Maison ossature bois
Terrasse

Benoît COSTE
39, impasse de la Chevalière - 38410 Saint-Martin d'Uriage

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
BENOIT MASSUCCO
04-76-89-71-52 | 06-51-88-02-92
MENUISERIE MASSUCCO@YAHOO.COM
503, CHEMIN DE PRÉ ROUDON
38410 ST MARTIN D'URIAGE

TAXI ALEXANDRE GRANIER 7/7 - 24/24
07 61 19 07 86
Les jardins du Belvédère - Saint-Martin d'Uriage
taxi.chamrousse@gmail.com
www.taxi-chamrousse.com
GARES - AÉROPORTS
TOUTES DISTANCES
ASSISTANCE - CONVENTIONNÉE CPAM

Caroline TURC
Opticienne diplômée

Accueil et conseils personnalisés
Verriers Essilor, Hoya HOYA
Lentille de contact
2^{ème} paire à partir de 1€
Solaire à partir de 29€ dans la collection Sun
Tiers Payant avec de nombreuses mutuelles



174, avenue des Thermes - 38410 Uriage
Tél. : 04 76 00 15 30 optiquedesthermes@orange.fr



charpente couverture zinguerie

TITAN JEAN MARIE
06 08 47 05 62
Saint-Martin d'Uriage • jeanmarietitan@hotmail.fr

AUTO-CONTROLE GRENOBLOIS
CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO

10% de remise
sur votre contrôle technique
pour les habitants de Saint-Martin d'Uriage*

*Présenter un justificatif de domicile

9, rue des Glairons - Saint-Martin-d'Hères
Derrière la clinique Belledonne
04 76 42 80 74 - a.controle@wanadoo.fr



Prise de rendez-vous en ligne sur www.dekra-norisko.fr ou en appelant directement



Amiguet Charpente Couverture Zinguerie

tout travaux de toiture neuf et rénovation
ossature bois, bardage

habillage de bandeaux, pose de velux
chenaux zinc et cuivre

06-30-64-21-75

nicolasamiguet@gmail.com

site web amiguet-charpent-couverture.fr

3 route de la combette

38410 saint martin d'uriage



Dépannage
Intervention sous 24h

Tous travaux
de plomberie

SAINT-MARTIN D'URIAGE

04 76 59 14 05 - b.plomberie1@gmail.com



Courtier en Prêts immobiliers
Trouvez votre bien,
Nous trouvons votre crédit !

Delphine SOULAGE

06 74 09 03 21

d.soulage@lacentraledefinancement.fr

Sylvie ROYER

06 18 64 57 64

s.royer@lacentraledefinancement.fr

« Nous habitons la commune et sommes à votre service
pour vous rencontrer et vous conseiller ! »

- ♦ Rachat de crédit
- ♦ Achat neuf et ancien
- ♦ Achat habitation et locatif
- ♦ Assurance Emprunteur



LA CENTRALE
DE FINANCEMENT
Agence Grésivaudan

TAXI 38 (Loisel)

★★★



04 76 89 23 23

06 73 68 07 82

★ resa@taxi38.fr

★ Taxi Conventionné Sécurité Sociale

★ Transport de 1 à 8 personnes

★ 7j/7 - 24h/24 sur réservation

LE SENECHAL Jérémie

Communes de stationnement Vaulnaveys le bas et Vieille

Toutes distances :



SARL
GARIBALDI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Tél. 04 76 59 14 05

garibaldicharpente@garibaldi38.com

1604, route de Gières - 38410 Saint-Martin d'Uriage

